

**MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER**  
**E X T R A I T**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Nombre de Conseillers**En exercice : 29**Présents : 22**Pouvoirs : 06**Excusé : 00**Absent : 01**Qui ont pris part**à la délibération : 28**Date de convocation : 15 juillet 2022*

SEANCE DU 21 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un juillet à dix-huit heures trente le Conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

Présents : M. VINCENT Gilles, Maire — M. MARIN Michel – Mme DEFAUX Catherine (arrivée à 18h42) – M. TOULOUSE Christian – Mme VIENOT Véronique – Mme DEMIERRE Colette – M. VINCENT Romain – M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie – Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – M. FONTANA Alain – M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – Mme RASTOUIL Angélique – M. FRANCESCHINI Damien – M. CLAVE Denis – M. DEZERAUD Philippe – Mme MONTAGNY Nolwenn – M. CALMET Pierre – M. SAUVAT Sébastien.

Pouvoirs : Mme ESPOSITO Annie pouvoir à M. VINCENT Gilles, Maire – M. QUENET Xavier pouvoir à M. MARIN Michel – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie pouvoir à Mme DEFAUX Catherine – Mme ASNARD Marjorie pouvoir à M. TOULOUSE Christian – Mme SAUQUET Adeline pouvoir à Mme VIENOT Véronique – M. LE PEN Jean-Ronan pouvoir à Mme MONTAGNY Nolwenn.

Absent : M. BLANC Romain.

Secrétaire de séance : M. FRANCESCHINI Damien (à l'unanimité).

## **12- CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE « ASSISTANCE RETRAITE » DU CENTRE DE GESTION DU VAR**

Par délibération du 19 mai 2022, le CDG du Var a créé un service Assistance Retraite, destiné à remplir certains actes de gestion liés à la retraite des agents et à assurer le contrôle d'autres actes.

En adhérant à ce service, pour les dossiers relatifs à la CNRACL, la Commune délègue son rôle d'employeur au CDG du Var. En contrepartie de ce service, le CDG demande une participation financière dont les tarifs sont détaillés ci-dessous :

- Affiliation : 10 €/dossier ;
- Dossier de liquidation de pension (normale, carrières longues, invalidité, réversion) : 110 €/dossier ;
- Simulation de calcul sur demande de l'agent (avant l'âge légal de départ en retraite) : 110 €/dossier ;
- Simulation de calcul (cohorte) : 110 €/dossier ;
- Dossier de demande d'avis préalable : 110 €/dossier ;
- Dossier de gestion des comptes individuels retraite (cohorte) : 110 €/dossier.

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans renouvelable par reconduction expresse.

Cette convention demeure un outil à la gestion des ressources humaines et ne sera mobilisée qu'en cas de surcharge de travail du Service RH de la Commune.

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire ;
- VU le Code général des collectivités territoriales ;
- VU le Code général de la Fonction publique ;
- VU la convention d'adhésion au service « assistance retraite » ;

**DECIDE A L'UNANIMITE**

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la présente convention d'adhésion au service « assistance retraite » avec le CDG du Var.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 22 juillet 2022, pour extrait conforme.

**Le Maire,**

**Gilles VINCENT**